



COLLÈGE
SAINT-CHARLES-GARNIER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le Collège Saint-Charles-Garnier reçoit la certification bronze du mouvement VÉLOSYPATHIQUE

Québec, le 14 janvier 2020 – Le Collège Saint-Charles-Garnier est fier de recevoir la certification bronze du mouvement VÉLOSYPATHIQUE qui vise à favoriser le développement d'une culture du vélo partout au Québec.

L'obtention de cette certification est le résultat de véritables efforts pour favoriser l'utilisation du vélo par le personnel et la clientèle du Collège. Elle démontre également l'engagement du Collège dans une démarche d'amélioration continue pour que ceux et celles qui souhaitent se déplacer à vélo puissent le faire en toute sécurité et de façon efficace. À travers cette certification, c'est l'expression de sa responsabilité sociale à l'égard de la durabilité et de saines habitudes de vie, en favorisant les déplacements actifs au détriment des déplacements en voiture, que le Collège met en avant.

Afin d'y arriver, plusieurs moyens ont été mis en place :

- Plus de 100 espaces de stationnement pour vélos sont disponibles, dont 10 qui le demeurent en hiver. Un abri pour vélo a été installé à l'entrée du Collège.
- Deux vélos sont mis à la disposition des membres du personnel pour des déplacements dans le cadre de leurs fonctions.
- 10 % des membres du personnel se rendent au Collège en vélo. L'établissement dispose de douches, vestiaires et casiers.
- Des élèves, dans le cadre d'une activité parascolaire, effectuent l'entretien mécanique des vélos et des réparations mineures. Le matériel et les pièces nécessaires sont disponibles à cet effet.

Le Collège Saint-Charles-Garnier est d'autant plus fier qu'il est la première école secondaire à recevoir cette distinction au Québec.

-30-

Source :

Katia Baillif
Communications, Collège Saint-Charles-Garnier
418 681-0107 poste 364
kbaillif@collegegarnier.qc.ca

ORGANISATION
VĒLO
SYMPATHIQUE

PAR  Vélo Québec

CERTIFIÉE BRONZE | 2019
2022
COLLÈGE SAINT-CHARLES-GARNIER

